**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 125 (1999)

Heft: 21

Vereinsnachrichten

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein Société suisse des ingénieurs et des architectes Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

## Enquête sur l'acceptation de divers barèmes de cotisations

Appelée à ouvrir la voie à la nouvelle SIA, avec les tâches et les budgets qui s'y rattachent, l'assemblée des délégués du 6 novembre devra également entériner un nouveau barème des cotisations. Dans cette optique, un sondage préalable sur les montants de cotisations généralement considérés comme acceptables semblait utile. La SIA a donc chargé l'institut de recherches GfM, rattaché à la Société suisse de marketing, de procéder à une enquête. Voici un aperçu des principaux résultats obtenus

L'échantillon de base comprenait tous les architectes de Suisse alémanique et romande qui, au cours des deux dernières années, ont réalisé au moins un objet soumis à autorisation de construire. En outre, seuls des architectes ayant également réalisé des mandats institutionnels, sous la forme d'immeubles administratifs, de structures artisanales ou industrielles, de constructions scolaires ou autres, ont été inter-

rogés. Leur sélection a été effectuée par tirage au sort dans des groupes (quotas) ventilés par régions. Au total, trois cents professionnels ont été retenus, qui se répartissent selon les caractéristiques énumérées dans le tableau ci-dessous.

### Membres individuels

Environ un quart des mandataires sondés se trouve faire partie des membres individuels de la SIA. Cette affiliation ne constituait toutefois pas un critère pertinent pour la définition de l'échantillon, ce qui veut dire que le choix des sondés relève du hasard sur ce point. Indépendamment de leur affiliation à la SIA ou non, tous les architectes ont donc été interrogés les montants de cotisations qu'ils seraient prêts à payer, dans trois catégories de prix

Quelque trois quarts des sondés se déclarent disposés à payer jusqu'à 249 francs pour une (éventuelle) affiliation à la SIA à titre de membre individuel. 60% d'entre eux acceptent un montant s'élevant jusqu'à 349 francs. Et, résultat remarquable, 42% se trouvent même préparés à mettre jusqu'à 500 francs pour leur affiliation individuelle.

# Affiliation comme bureau d'étude

Un tiers des architectes sondés a confirmé une affiliation comme bureau d'étude, ce qui veut dire que leur entreprise figure dans la liste des bureaux SIA. Là aussi, le sondage a porté sur le montant acceptable pour une (éventuelle) affiliation comme bureau, dans trois fourchettes de prix.

77% des réponses admettent un montant allant jusqu'à 300 francs, 61% acceptent de payer jusqu'à 500 francs, et pratiquement un tiers déclarent encore leur accord pour une cotisation de bureau excédant cette somme

Des indications détaillées sur ce sondage peuvent être obtenues auprès de M. Ruedi Räss, au secrétariat général SIA à Zurich.

# Meilleurs voeux

La SIA présente ses félicitations à ses membres qui s'apprêtent à fêter les anniversaires suivants:

85 ans 6 novembre Heinrich Schäffer, ing. civil, Renens 19 novembre Ernst von Roten, ing. civil, Rarogne

Echantillon	300	100%
Région: Suisse alémanique - Alpes / Préalpes - Plateau Ouest - Plateau Est Suisse romande	200 62 62 76 100	67% 21% 21% 25% 33%
Taille du bureau: 1-4 collaborateurs 5 collaborateurs et plus pas d'indication	105 194 1	35% 65%
Affiliation comme membre individuel: oui non	81 219	27% 73%
Affiliation comme bureau d'étude: oui non	99 201	33% 67%

# Annuaire des membres de la SIA

Depuis plusieurs années, la SIA édite les deux annuaires des membres, en pu-bliant l'annuaire des membres de la SIA les années paires et l'annuaire des bureaux d'étude de la SIA les années impaires. La dernière révision des deux documents datant de 1997, certains de nos membres attendent à juste titre une nouvelle édition avec impatience.

Lorsque les conclusions du Groupe de réflexion sur l'avenir de la SIA ont été approuvées en novembre 1997 par l'assemblée des délégués, après une année de travail, et que fut résolue à la même époque la nouvelle orientation de la SIA, le CC décida de ne pas rééditer provisoirement les an-

nuaires, préférant attendre que le groupe de travail Nouvelle orientation de la SIA fasse connaître ses intentions concernant la mise en oeuvre des objectifs du Groupe de réflexion sur l'avenir. Ces travaux de révision sont aujourd'hui achevés, les nouveaux statuts ont été approuvés et les nouvelles catégories de membres (« membres individuels », « membres associés », « membres bureaux », « membres partenaires ») sont clairement définies.

Lors de sa réunion du 23 septembre, le CC a résolu de publier un nouvel annuaire conforme aux nouvelles structures de la SIA. Cet annuaire sera publié, comme par le passé, sous forme imprimée, en regroupant les quatre catégories de membres dans un volume unique. D'ici fin novembre, tous les membres de la SIA et bureaux d'études de la SIA recevront un courrier, par lequel il leur sera demandé de contrôler, et de corriger le cas échéant, les données les concernant (catégorie de membre, coordonnées de l'entreprise) à l'aide d'un formulaire. Avec toutes ces informations, le secrétariat général pourra mettre à jour la base de données d'adresses de la SIA, et élaborer les bases du nouvel annuaire des

385

Cette parution est prévue pour mars 2000.

membres.

Max Baur, secrétariat général de la SIA.

## Tableau des concours

Organisateur et renseignements	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées PQ: préqualification	Conditions d'admission	Date reddition IAS (Retrait de la N° documentation) Page
Direction de l'urbanisme, Neuchâtel (tél. ++ 41 32 717 76 60)	Aménagement de l'espace de l'Europe à Neuchâtel (CI)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	17 décembre 99 (3 décembre 99)
Commune de Trieste (I), (tél. ++39 4 06 75 46 68)	Reconversion d'une pêcherie (PQ)	Architectes selon accord OMC	8 novembre 99
Commune de Brütten ZH <ru> </ru> <verwaltung@bruetten.ch></verwaltung@bruetten.ch>	Salle de sports (PQ)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	12 novembre 99
Province de Bolzano (I) (tél. ++39-4-71 81 15 11)	Bâtiments scolaires pour la formation pédagogique (CP)	Architectes selon accord OMC	26 novembre 99
Service des constructions Stestegstr. 3, CP 61, 6431 Schwytz	Bâtiment de sécurité pour la police cantonale (CP)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	(24 janvier 2000 (dès le 4 octobre)
Commune de Flims GR (tél. ++41 81 928 29 29)	Salle de commune et place du village	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	12 février 2000 (23 octobre 99)
FAS/FSAI/GPA/SIA-Vd Secrétariat SIA-Vd (tél. 021 646 24 21)	V <sup>ème</sup> Distinction vaudoise d'architecture	Auteurs de réalisations d'architecture, du génie civil (ouvrages d'art) et de l'urbanisme en terre vaudoise au cours de la période 1996 à 1999.	31 décembre 99
ZuhauseWohnen, SH 2000, Possmoorweg 5, D-22301 Hambourg	« Starterhaus 2000 », concept de maison unifamiliale (CI)	Architectes et étudiants en architecture	10 janvier 2000
Fondation Frate Sole, Via Ada Negri 2, I-27100 Pavia	Prix pour l'architecture sacrée	Artistes et architectes ayant apporté une contribution significative à la construction d'édifices religieux	31 mai 2000

### Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 142 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.